

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature d'un accord de partenariat entre le Service de santé des armées et La Fédération hospitalière de France : « Une complémentarité renforcée »

Monsieur Frédéric Valletoux, Président de la Fédération hospitalière de France et le Médecin général des armées Jean-Marc Debonne, Directeur central du Service de santé des armées ont signé le mercredi 21 juin 2017 un accord de partenariat.

1. Un rapprochement Santé-Défense croissant :

La signature d'un accord de partenariat entre la Fédération hospitalière de France (FHF) et le Service de santé des armées (SSA) sur le site de l'ensemble hospitalier civil et militaire de Metz (Hôpital d'instruction des armées Legouest et Centre hospitalier régional de Metz-Thionville) illustre à son tour la nouvelle dynamique de rapprochement entre le SSA et le service public de santé. L'inscription du SSA dans la loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 et la conclusion récente de partenariats très étroits avec nombre d'autres acteurs civils de la santé tels que les établissements de santé, l'EHESP ou les Agences régionales de santé (ARS) témoignent également de cette dynamique d'ouverture du SSA à la santé publique.

Au regard de leur rôle dans la défense et la protection des populations comme du territoire, les établissements publics de santé et médico-sociaux occupent une place particulière pour la cohésion sociale et la mise en œuvre du pacte social et du contrat Republicain.

De plus, la signature d'un partenariat entre le SSA et la FHF s'inscrit pleinement dans l'esprit du protocole d'accord interministériel du 6 avril dernier entre le ministre des armées et la ministre en charge de la santé.

2. Une complémentarité hospitalière civilo-militaire renforcée

La signature de cet accord de partenariat officialise et structure une coopération déjà ancienne et fructueuse entre la FHF et le SSA. Elle participe d'une contribution réciproque très prometteuse. Ainsi, les 1500 établissements sanitaires et 3800 établissements médico-sociaux adhérents de la FHF seront plus sensibilisés aux enjeux de défense et pourront apporter leur soutien à la mission opérationnelle du SSA. Ils permettront également de faciliter l'insertion des éléments du SSA (hôpitaux des armées et centres médicaux des armées notamment) dans les territoires de santé en lien avec les délégués régionaux de la FHF.

Cet accord offrira également au SSA un accès privilégié aux réseaux de soins et à l'innovation en santé et facilitera l'entrée à la réserve opérationnelle et à la réserve citoyenne pour les professionnels de santé civils. De leur côté, les équipes médicales et paramédicales du SSA pourront apporter un soutien aux centres hospitaliers, en particulier à leurs services d'accueil des urgences. En outre, de par ses expertises particulières, ses savoir-faire ou encore sa capacité de réaction et de projection, le SSA offrira à l'ensemble des établissements adhérents de la FHF un appui dans le cadre des situations sanitaires exceptionnelles.

La signature de cet accord, à Metz, sur le site d'un ensemble hospitalier civil et militaire (EHCM) illustre la volonté commune des deux partenaires de contribuer activement à la mise en œuvre de ce nouveau concept.

Contacts Presse :

Marie-Pierre Morillon Bureau communication Service de santé des armées- Chargée de Relations médias
09 88 67 99 01 / comsantearmees@gmail.com

Camille Trocherie – responsable de la communication externe et des relations presse – 01 44 06 85 21 –
c.trocherie@fhf.fr

A propos de la FHF

Association d'intérêt général créé en 1924, la Fédération hospitalière de France (FHF) est la voix du Service Public de Santé et représente pour cela la totalité des établissements public de santé (pas moins de 1 000 établissements publics de santé) et plus de 3 800 structures médico-sociales. Présidée par Frédéric Valletoux, elle réunit en son sein des femmes et des hommes d'origine et de sensibilités différentes (élus locaux et nationaux, médecins, directeurs, patients), toutes unies par la même vision confiante et responsable pour l'avenir du Service Public.